État des recettes et des dépenses de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies pour l'exercice 1999

(1999/776/CE)

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

ÉTAT DES RECETTES

Récapitulation

Titre Chapitre	Intitulé	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
1	**SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**			
1 0	SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	7 800 000	—	0,—
	Total du titre 1	**7 800 000**	**—**	**0,—**
2	**AUTRES SUBVENTIONS**			
2 0	AUTRES SUBVENTIONS	255 600	—	0,—
	Total du titre 2	**255 600**	**—**	**0,—**
3	**RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE**			
3 0	RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE	p.m.	—	0,—
	Total du titre 3	**p.m.**	**—**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 055 600**	**—**	**0,—**

TITRE 1

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 0 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
	CHAPITRE 1 0	7 800 000	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 0	7 800 000	—	0,—
	Total du titre 1	**7 800 000**	**—**	**0,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 1

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 0 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
7 800 000	—	0,—

Commentaires

Règlement (CEE) n°302/93 du Conseil du 8 février 1993 portant création de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (JO L 36 du 12.2.1993, p. 1).

Le budget doit être équilibré en recettes et en dépenses.

Les recettes de l'observatoire comprennent, sans préjudice d'autres ressources, une subvention de la Communauté inscrite sur une ligne spécifique du budget général des Communautés européennes (section « Commission »).

TITRE 2

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 2 0 — AUTRES SUBVENTIONS

Article Poste	Intitulé	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
	CHAPITRE 2 0	255 600	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	255 600	—	0,—
	Total du titre 2	**255 600**	**—**	**0,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 2

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 2 0 — AUTRES SUBVENTIONS

Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
255 600	—	0,—

Commentaires

Autres subventions.

TITRE 3

RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

CHAPITRE 3 0 — RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

Article Poste	Intitulé	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
	CHAPITRE 3 0	p.m.	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 0	p.m.	—	0,—
	Total du titre 3	**p.m.**	**—**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 055 600**	**—**	**0,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 3

RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

CHAPITRE 3 0 — RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
p.m.	—	0,—

Commentaires

Recettes provenant de services rendus contre paiement.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

ÉTAT DES DÉPENSES

Récapitulation générale des crédits (1999 et 1998) et de l'exécution (1997)

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1	**DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'OEDT**			
1 1	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	3 396 000	2 875 500	2 338 500,—
1 3	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	200 000	205 000	240 000,—
1 4	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	11 500	16 500	5 000,—
1 5	ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS	15 000	20 000	0,—
1 6	SERVICE SOCIAL	30 000	28 000	3 000,—
1 7	FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION	7 500	10 000	5 000,—
1 8	STAGIAIRES	p.m.	p.m.	0,—
1 9	PENSIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPART	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 1	**3 660 000**	**3 155 000**	**2 591 500,—**
2	**IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT**			
2 0	INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	186 500	246 000	148 000,—
2 1	INFORMATIQUE	120 000	70 000	79 733,—
2 2	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	181 500	308 000	98 677,—
2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	167 000	181 000	289 500,—
2 4	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	135 000	150 000	180 000,—
2 5	RÉUNIONS STATUTAIRES	150 000	290 000	150 000,—
	Total du titre 2	**940 000**	**1 245 000**	**945 910,—**
3	**DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES**			
3 0	FRAIS DE RÉUNIONS ET CONVOCATIONS	350 000	250 000	150 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

ÉTAT DES DÉPENSES

Récapitulation générale des crédits (1999 et 1998) et de l'exécution (1997) *(suite)*

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
3 1	ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS	770 000	772 000	1 478 482,—
3 4	PUBLICATIONS	740 000	968 000	332 682,—
3 5	SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX)	1 340 000	1 210 000	749 990,—
	Total du titre 3	**3 200 000**	**3 200 000**	**2 711 154,—**
4	**AUTRES SUBVENTIONS**			
4 1	PHARE	p.m.	—	0,—
4 2	SUBVENTION DE LA DG XII	255 600	—	0,—
4 3	AUTRES SUBVENTIONS	p.m.	—	0,—
	Total du titre 4	**255 600**	**—**	**0,—**
10	**AUTRES DÉPENSES**			
10 1	AUTRES DÉPENSES	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 10	**p.m.**	**p.m.**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 055 600**	**7 600 000**	**6 248 564,—**

TITRE 1

DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'OEDT

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 1 1			
1 1 0	***Fonctionnaires et agents temporaires occupant un poste prévu au tableau des effectifs***			
1 1 0 0	Traitement de base	2 350 000	1 823 360	1 550 000,—
1 1 0 1	Allocations familiales	240 000	217 648	201 000,—
1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	300 000	238 033	214 000,—
1 1 0 3	Indemnités forfaitaires	13 000	14 000	11 000,—
	Total de l'article 1 1 0	2 903 000	2 293 041	1 976 000,—
1 1 1	***Autres agents***			
1 1 1 0	Agents auxiliaires	230 000	140 000	120 000,—
1 1 1 1	Interprètes auxiliaires	—	—	0,—
1 1 1 2	Agents locaux	230 000	207 000	212 500,—
1 1 1 4	Conseillers spéciaux	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 1	460 000	347 000	332 500,—
1 1 2	***Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langue, recyclage et information du personnel***			
1 1 2 0	Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langues, recyclage et information du personnel	5 000	36 000	19 000,—
	Total de l'article 1 1 2	5 000	36 000	19 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1 1 3	***Couverture des risques de maladie et d'accident et de maladie professionnelle et couverture du risque de chômage et maintien des droits à pension***			
1 1 3 0	Couverture des risques de maladie	82 000	67 000	55 000,—
1 1 3 1	Couverture des risques d'accident et de maladie professionnelle	18 000	16 000	12 000,—
1 1 3 2	Couverture des risques de chômage des agents temporaires	18 000	16 000	12 000,—
1 1 3 3	Constitution ou maintien des droits à pension pour les agents temporaires	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 3	118 000	99 000	79 000,—
1 1 4	***Allocations et indemnités diverses***			
1 1 4 0	Allocation à la naissance et en cas de décès	1 000	1 000	500,—
1 1 4 1	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	50 000	53 000	35 000,—
1 1 4 2	Indemnités de logement et de transport	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 3	Indemnités forfaitaires de fonctions	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 4	Indemnités forfaitaires de déplacement	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 5	Indemnité spéciale pour les comptables et régisseurs d'avances	2 000	2 000	3 000,—
1 1 4 7	Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 9	Autres indemnités et remboursements	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 4	53 000	56 000	38 500,—
1 1 5	***Heures supplémentaires***	p.m.	p.m.	0,—
1 1 7	***Prestations d'appoint***			
1 1 7 1	Interprètes *free-lance*	p.m.	p.m.	0,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

CHAPITRE 1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1 1 7	*(suite)*			
1 1 7 4	Correcteurs *free-lance*	p.m.	p.m.	0,—
1 1 7 5	Personnel de l'agence	22 500	15 000	3 000,—
1 1 7 6	Prestations d'appoint	p.m.	p.m.	0,—
1 1 7 7	Autres prestations	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 7	22 500	15 000	3 000,—
1 1 8	***Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonction, à la cessation des fonctions et aux mutations***			
1 1 8 0	Frais divers de recrutement	21 500	25 000	30 000,—
1 1 8 1	Frais de voyage (y compris ceux des membres de la famille)	13 000	20 000	11 000,—
1 1 8 2	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	40 000	50 000	54 000,—
1 1 8 3	Frais de déménagement	35 000	65 000	39 000,—
1 1 8 4	Indemnités journalières temporaires	25 000	50 000	35 000,—
	Total de l'article 1 1 8	134 500	210 000	169 000,—
1 1 9	***Adaptation des rémunérations des fonctionnaires et autres agents***			
1 1 9 0	Coefficients correcteurs	– 300 000	– 180 541	– 278 500,—
1 1 9 1	Crédit provisionnel	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 9	– 300 000	– 180 541	– 278 500,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	3 396 000	2 875 500	2 338 500,—
	CHAPITRE 1 3			
1 3 0	***Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires***	200 000	205 000	240 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 3	200 000	205 000	240 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

CHAPITRE 1 5 — ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 1 4			
1 4 0	***Restaurants et cantines***			
1 4 0 0	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	7 000	7 500	0,—
1 4 0 1	Frais de transformation courante et de renouvellement courant des installations des restaurants et cantines	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 4 0	7 000	7 500	0,—
1 4 1	***Service médical***	4 500	9 000	5 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 4	11 500	16 500	5 000,—
	CHAPITRE 1 5			
1 5 2	***Mobilité de personnel entre les Communautés et les secteurs public et privé***			
1 5 2 0	Fonctionnaires nationaux, internationaux et agents du secteur privé affectés temporairement dans les services de l'institution	15 000	20 000	0,—
1 5 2 1	Fonctionnaires de l'institution affectés temporairement dans les administrations nationales, des organisations internationales ou dans des institutions ou entreprises publiques ou privées	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 5 2	15 000	20 000	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 5	15 000	20 000	0,—
	CHAPITRE 1 6			
1 6 0	***Secours extraordinaires***	p.m.	p.m.	0,—
1 6 1	***Relations sociales au sein du personnel***	5 000	6 000	3 000,—
1 6 2	***Autres interventions sociales***	p.m.	p.m.	0,—
1 6 3	***Centre de la petite enfance et autres crèches et garderies***	5 000	3 500	0,—

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL *(suite)*

CHAPITRE 1 7 — FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION

CHAPITRE 1 8 — STAGIAIRES

CHAPITRE 1 9 — PENSIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPART

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1 6 4	***Indemnités scolaires complémentaires***	20 000	18 500	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 6	30 000	28 000	3 000,—
	CHAPITRE 1 7			
1 7 0	***Frais de réception et de représentation***	7 500	10 000	5 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 7	7 500	10 000	5 000,—
	CHAPITRE 1 8	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 8	p.m.	p.m.	0,—
	CHAPITRE 1 9	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 9	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 1	**3 660 000**	**3 155 000**	**2 591 500,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 1

DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'OEDT

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

1 1 0 *Fonctionnaires et agents temporaires occupant un poste prévu au tableau des effectifs*

1 1 0 0 Traitement de base

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
2 350 000	1 823 360	1 550 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 62, 67 et 68 ainsi que la section I de son annexe VII.

1 1 0 1 Allocations familiales

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
240 000	217 648	201 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, pour enfants à charge et scolaires, des fonctionnaires permanents et agents temporaires.

1 1 0 2 Indemnités de dépaysement et d'expatriation

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
300 000	238 033	214 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 62 et 69 et l'article 4 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires permanents et agents temporaires.

1 1 0 3 Indemnités forfaitaires

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
13 000	14 000	11 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 4 *bis* de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des fonctionnaires, agents temporaires et agents auxiliaires de catégorie C affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, télexiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principale.

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 1 Autres agents

1 1 1 0 Agents auxiliaires

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
230 000	140 000	120 000,—

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 3 et son titre III.

1 1 1 1 Interprètes auxiliaires

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
—	—	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir la rémunération ainsi que la quote-part patronale dans le régime de sécurité sociale des interprètes auxiliaires.

1 1 1 2 Agents locaux

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
230 000	207 000	212 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la rémunération (y compris les heures supplémentaires) ainsi que la quote-part patronale dans le régime de sécurité sociale des agents locaux.

1 1 1 4 Conseillers spéciaux

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Le recours à des conseillers spéciaux permettra à l'OEDT de faire face à des besoins ponctuels auxquels il ne pourrait répondre soit en raison de l'urgence, soit par manque de ressources.

1 1 2 Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langue, recyclage et information du personnel

1 1 2 0 Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langues, recyclage et information du personnel

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
5 000	36 000	19 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 24, troisième alinéa.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 2 *(suite)*

1 1 2 0 *(suite)*

Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des cours de langues, des séances d'information à l'entrée en fonction, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, le recyclage professionnel, l'information sur les méthodes modernes, des séminaires, etc.

II couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des experts en méthodes d'organisation.

1 1 3 ***Couverture des risques de maladie et d'accident et de maladie professionnelle et couverture du risque de chômage et maintien des droits à pension***

1 1 3 0 Couverture des risques de maladie

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
82 000	67 000	55 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 72.

Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 23.

Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale (3,5 % du traitement de base); la contribution des agents s'élève à 1,7 % du traitement de base.

1 1 3 1 Couverture des risques d'accident et de maladie professionnelle

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
18 000	16 000	12 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 73.

Ce crédit est destiné à couvrir :

— la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident (0,77 % du traitement de base),

— un supplément de 2 % est appliqué aux crédits ainsi calculés (portant le taux à 0,7854 %) pour couvrir les dépenses en cas de non-intervention de l'assurance (article 73 du statut).

1 1 3 2 Couverture des risques de chômage des agents temporaires

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
18 000	16 000	12 000,—

Commentaires

Règlement (CECA, CEE, Euratom) nº 2799/85 du Conseil du 27 septembre 1985 modifiant le statut des fonctionnaires des Communautés européennes ainsi que le régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (JO L 265 du 8.10.1985, p. 1).

Ce crédit est destiné à couvrir le risque de chômage des agents temporaires.

1 1 3 3 Constitution ou maintien des droits à pension pour les agents temporaires

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 3 *(suite)*

1 1 3 3 *(suite)*

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 42.

Ce poste est destiné à couvrir les versements à effectuer par l'OEDT en faveur des agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.

1 1 4 Allocations et indemnités diverses

1 1 4 0 Allocation à la naissance et en cas de décès

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1 000	1 000	500,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 70, 74 et 75.

Ce crédit est destiné à couvrir :

— l'allocation de naissance : 8 000 francs belges

et, en cas de décès d'un fonctionnaire :

— la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois qui suit celui du décès,

— les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du défunt.

1 1 4 1 Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
50 000	53 000	35 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 8 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine, dans les conditions suivantes :

— une fois par année civile si la distance en chemin de fer est supérieure à 50 et inférieure à 725 kilomètres,

— deux fois par année civile si la distance en chemin de fer est d'au moins 725 kilomètres.

1 1 4 2 Indemnités de logement et de transport

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 14 *bis* et 14 *ter* de son annexe VII.

Règlement n° 6/66/Euratom, 121/66/CEE des Conseils du 28 juillet 1966 portant fixation de la liste des lieux où une indemnité de logement peut être accordée ainsi que du montant maximal et des modalités d'attribution de cette indemnité (JO 150 du 12.8.1966, p. 2749/66).

Règlement n° 7/66/Euratom, 122/66/CEE des Conseils du 28 juillet 1966 portant fixation de la liste des lieux où une indemnité de transport peut être accordée, ainsi que du montant maximal et des modalités d'attribution de cette indemnité (JO 150 du 12.8.1966, p. 2751/66).

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 4 *(suite)*

1 1 4 2 *(suite)*

Ce poste est destiné à couvrir l'indemnité de logement et/ou de transport pour les fonctionnaires affectés dans un lieu où les conditions sont reconnues particulièrement difficiles et/ou onéreuses tel qu'Ispra ou encore d'autres sites où sont établis des bureaux de la Communauté (notamment Paris, Londres, Madrid, Rome, Copenhague, Athènes).

1 1 4 3 Indemnités forfaitaires de fonctions

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 14 de son annexe VII.

Ce poste est destiné à couvrir l'indemnité forfaitaire de fonctions pour les fonctionnaires (chefs de cabinet, de délégation et adjoints) appelés à engager régulièrement des frais de représentation en fonction de la nature des tâches qui leur sont confiées.

I1 couvre également une partie des frais de loyer pour les fonctionnaires affectés dans les bureaux dans la Communauté.

1 1 4 4 Indemnités forfaitaires de déplacement

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 15 de son annexe VII.

Ce poste est destiné à couvrir l'indemnité de déplacement ne pouvant pas excéder 3 000 francs belges par mois, dont bénéficient :

— les fonctionnaires de grades A 1 et A 2 qui ne disposent pas de voiture de service,

— les fonctionnaires d'autres grades auxquels leurs fonctions imposent de constants déplacements qu'ils sont autorisés à effectuer avec leur voiture privée.

Cette indemnité constitue le remboursement forfaitaire des frais de déplacement à l'intérieur du périmètre de la ville d'affectation.

1 1 4 5 Indemnité spéciale pour les comptables et régisseurs d'avances

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
2 000	2 000	3 000,—

Commentaires

Règlement financier du 21 décembre 1977 applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), modifié en dernier lieu par le règlement (CE, CECA, Euratom) n° 2779/98 (JO L 347 du 23.12.1998, p. 3), et notamment son article 75, paragraphe 4.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité spéciale accordée aux fonctionnaires ayant la qualité de comptable, de comptable subordonné ou de régisseur d'avances.

1 1 4 7 Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 56 *bis* et 56 *ter*.

Ce poste est destiné à couvrir les indemnités pour service continu ou par tours ou par astreinte sur le site et à domicile.

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 4 *(suite)*

1 1 4 9 Autres indemnités et remboursements

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et notamment son article 95.

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 34.

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 47.

Ce poste est destiné à couvrir :

— l'indemnité compensatrice allouée au fonctionnaire de la CECA dont la rémunération nette a subi une diminution,

— l'indemnité de licenciement pour un fonctionnaire stagiaire licencié en cas d'inaptitude manifeste,

— le remboursement des dépenses relatives à la sécurité des logements des fonctionnaires affectés dans les délégations et les bureaux dans la Communauté,

— le rachat des droits à pension des anciens agents auxiliaires nommés agents temporaires ou fonctionnaires.

1 1 5 ***Heures supplémentaires***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 56 et son annexe VI.

Cet article est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires et les rétributions aux taux horaires concernant les heures prestées par les fonctionnaires et agents auxiliaires des catégories C et D ainsi que par les agents locaux et qui n'ont pas pu être compensées, selon les modalités prévues, par du temps libre.

1 1 7 ***Prestations d'appoint***

1 1 7 1 Interprètes *free-lance*

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir la rétribution des interprètes *free-lance* engagés pour permettre à l'OEDT d'assurer l'interprétariat de conférences ponctuelles, dans le cas où la Commission ne serait pas en mesure de mettre à sa disposition des ressources d'interprétariat.

La rétribution comporte, outre la rémunération, les cotisations à un régime de prévoyance décès et à une assurance maladie-accident-décès, le remboursement, pour les interprètes *free-lance* n'ayant pas leur domicile professionnel au lieu d'affectation, des frais de déplacement ainsi que le paiement d'indemnités forfaitaires de voyage.

1 1 7 4 Correcteurs *free-lance*

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 7 *(suite)*

1 1 7 4 *(suite)*

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les prestations des correcteurs *free-lance* afin d'assurer l'exécution des travaux qui ne peuvent pas être assurés par les seuls fonctionnaires de la Commission. Il couvre également les frais d'assurance et de déplacement des correcteurs *free-lance*.

1 1 7 5 Personnel de l'agence

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
22 500	15 000	3 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le recours au personnel (intérimaire) de l'agence, essentiellement des dactylographes et des standardistes. Le recours à des intérimaires est utile dans la mesure où certains services peuvent souhaiter adapter aux besoins ponctuels les périodes des prestations de services intérimaires.

1 1 7 6 Prestations d'appoint

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux prestations de traduction indépendantes et intérimaires ou à des travaux de dactylographie et autres confiés à l'extérieur par l'OEDT.

1 1 7 7 Autres prestations

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir :

— le recours à du personnel intérimaire pour les restaurants et économats,

— le recours à du personnel intérimaire pour les garderies,

— le recours à un technicien de conférence pour les réunions nécessitant de l'interprétation,

— pour autant qu'ils ne peuvent pas être exécutés dans les propres services de l'OEDT, les travaux de reproduction à confier à l'extérieur.

1 1 8 ***Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonction, à la cessation des fonctions et aux mutations***

1 1 8 0 Frais divers de recrutement

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
21 500	25 000	30 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 27 à 31 et 33 et son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement, et notamment l'organisation de divers concours.

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 8 *(suite)*

1 1 8 1 Frais de voyage (y compris ceux des membres de la famille)

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
13 000	20 000	11 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 7 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux agents (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonction ou de leur départ.

1 1 8 2 Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
40 000	50 000	54 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonction ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

1 1 8 3 Frais de déménagement

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
35 000	65 000	39 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 9 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonction ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

1 1 8 4 Indemnités journalières temporaires

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
25 000	50 000	35 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 9 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux agents en mesure de justifier un changement de résidence après leur entrée en fonction (y compris en cas de mutation).

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 9 ***Adaptation des rémunérations des fonctionnaires et autres agents***

1 1 9 0 Coefficients correcteurs

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
– 300 000	– 180 541	– 278 500,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 64 et 65.

Ce poste est destiné à couvrir les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération des fonctionnaires et des agents auxiliaires ainsi qu'aux heures supplémentaires.

1 1 9 1 Crédit provisionnel

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 65.

Ce poste est destiné à couvrir les coûts des ajustements aux rémunérations approuvées par le Conseil pendant l'année budgétaire.

CHAPITRE 1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS

1 3 0 ***Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
200 000	205 000	240 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, les paiements des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission par le personnel statutaire dans l'intérêt du service, selon les dispositions du statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

1 4 0 ***Restaurants et cantines***

1 4 0 0 Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
7 000	7 500	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines, notamment les contrats d'entretien des installations.

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL *(suite)*

1 4 0 *(suite)*

1 4 0 1 Frais de transformation courante et de renouvellement courant des installations des restaurants et cantines

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais de transformation et de renouvellement courants du matériel et l'achat des nouveaux équipements.

1 4 1 ***Service médical***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
4 500	9 000	5 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des visites médicales annuelles.

CHAPITRE 1 5 — ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS

1 5 2 ***Mobilité de personnel entre les Communautés et les secteurs public et privé***

1 5 2 0 Fonctionnaires nationaux, internationaux et agents du secteur privé affectés temporairement dans les services de l'institution

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
15 000	20 000	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire dans les services de l'OEDT des fonctionnaires d'États membres et d'autres experts ou à la consultation de courte durée, notamment pour intensifier la coopération avec les observatoires nationaux.

1 5 2 1 Fonctionnaires de l'institution affectés temporairement dans les administrations nationales, des organisations internationales ou dans des institutions ou entreprises publiques ou privées

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires de l'OEDT dans les services nationaux ou internationaux.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL

1 6 0 ***Secours extraordinaires***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir des secours en espèces qui peuvent être accordés à un fonctionnaire, un ancien fonctionnaire ou des ayants droit d'un fonctionnaire décédé, se trouvant dans une situation difficile (lorsqu'il est impossible de leur accorder un prêt ou une avance sur salaire vu leur situation financière).

1 6 1 ***Relations sociales au sein du personnel***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
5 000	6 000	3 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir :

— les animations socioculturelles,

— les médailles « 20 ans de service »,

— les subventions aux cercles sportifs et culturels,

— les subventions aux cercles de famille (aide à l'intégration des familles des nouveaux fonctionnaires).

1 6 2 ***Autres interventions sociales***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir :

— les aides familiales,

— les dépenses d'accueil,

— l'assistance juridique,

— les colonies de vacances,

— les subventions aux scouts et guides,

— la subvention au secrétariat de l'association des parents d'élèves.

1 6 3 ***Centre de la petite enfance et autres crèches et garderies***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
5 000	3 500	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la participation financière de l'OEDT aux frais de garde d'enfants de son personnel.

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL *(suite)*

1 6 4 ***Indemnités scolaires complémentaires***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
20 000	18 500	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais scolaires extraordinaires compte tenu de l'absence d'une École européenne dans le lieu d'affectation.

CHAPITRE 1 7 — FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION

1 7 0 ***Frais de réception et de représentation***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
7 500	10 000	5 000,—

Commentaires

Ce crédit couvre le remboursement des frais que les fonctionnaires habilités ont dû engager afin de s'acquitter d'obligations de représentation au nom de l'OEDT, dans l'intérêt du service et dans le cadre de l'activité.

CHAPITRE 1 8 — STAGIAIRES

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les frais de prestation de stagiaires.

CHAPITRE 1 9 — PENSIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPART

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les pensions et allocations de départ (article 1 9 0), les couvertures des risques de maladie (article 1 9 3), l'aide sociale aux bénéficiaires d'une pension communautaire (article 1 9 6) et les adaptations des pensions et des diverses allocations (article 1 9 9).

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

CHAPITRE 2 1 — INFORMATIQUE

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 2 0			
200	***Loyers***	p.m.	p.m.	0,—
201	***Assurances***	14 500	15 000	8 000,—
202	***Eau, gaz, électricité et chauffage***	38 000	38 000	34 000,—
203	***Nettoyage et entretien***	66 000	66 000	55 500,—
204	***Aménagement des locaux***	p.m.	p.m.	0,—
205	***Sécurité et surveillance des immeubles***	68 000	68 000	50 000,—
206	***Acquisition de biens immobiliers***	p.m.	p.m.	0,—
207	***Construction d'immeubles***	p.m.	p.m.	0,—
208	***Autres dépenses préliminaires à l'acquisition de biens immobiliers ou à la construction d'immeubles***	p.m.	6 082	0,—
209	***Autres dépenses afférentes aux immeubles***	p.m.	52 918	500,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	186 500	246 000	148 000,—
	CHAPITRE 2 1			
210	***Exploitation au centre informatique***	120 000	70 000	79 733,—
212	***Prestations de personnel d'exploitation informatique***	p.m.	p.m.	0,—
213	***Travaux d'exploitation informatique confiés à des tiers***	p.m.	p.m.	0,—
214	***Travaux d'analyse et de programmation, préanalyses et projets spéciaux confiés à des tiers***	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 1	120 000	70 000	79 733,—

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 2 2			
2 2 0	***Matériel et installations techniques***			
2 2 0 0	Premier équipement en matériel et installations techniques	5 000	3 000	0,—
2 2 0 1	Renouvellement de matériel et installations techniques	p.m.	p.m.	0,—
2 2 0 2	Location de matériel et installations techniques	p.m.	p.m.	0,—
2 2 0 3	Entretien, utilisation et réparation de matériel et installations techniques	p.m.	p.m.	0,—
2 2 0 4	Matériel bureautique	100 000	170 000	58 677,—
	Total de l'article 2 2 0	105 000	173 000	58 677,—
2 2 1	***Mobilier***			
2 2 1 0	Premier équipement en mobilier	10 000	68 450	0,—
2 2 1 1	Renouvellement de mobilier	p.m.	p.m.	0,—
2 2 1 2	Location de mobilier	p.m.	p.m.	0,—
2 2 1 3	Entretien, utilisation et réparation de mobilier	1 500	1 550	0,—
	Total de l'article 2 2 1	11 500	70 000	0,—
2 2 3	***Matériel de transport***			
2 2 3 0	Premier équipement en matériel de transport	p.m.	p.m.	0,—
2 2 3 1	Renouvellement de matériel de transport	p.m.	p.m.	0,—
2 2 3 2	Location de matériel de transport, entretien, exploitation et réparation	15 000	15 000	15 000,—
	Total de l'article 2 2 3	15 000	15 000	15 000,—
2 2 5	***Dépenses de documentation et de bibliothèque***			
2 2 5 0	Fonds de bibliothèque, achat de livres	10 000	10 000	7 500,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
2 2 5	*(suite)*			
2 2 5 1	Équipements spéciaux de bibliothèque, de documentation et de reproduction	5 000	5 000	0,—
2 2 5 2	Abonnement aux journaux et périodiques	25 000	25 000	7 500,—
2 2 5 3	Abonnement aux agences de presse	10 000	10 000	10 000,—
2 2 5 4	Frais de reliure et de conservation des ouvrages de bibliothèque	p.m.	p.m.	0,—
2 2 5 5	Abonnements aux services d'information rapide sur écran	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 2 5	50 000	50 000	25 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 2	181 500	308 000	98 677,—
	CHAPITRE 2 3			
2 3 0	***Papeterie et fournitures de bureau***	70 000	85 000	65 000,—
2 3 2	***Charges financières***			
2 3 2 0	Frais bancaires	18 000	16 000	12 500,—
2 3 2 9	Autres frais financiers	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 3 2	18 000	16 000	12 500,—
2 3 3	***Frais de contentieux***	p.m.	p.m.	0,—
2 3 4	***Dommages et intérêts***	p.m.	p.m.	0,—
2 3 5	***Autres dépenses de fonctionnement***			
2 3 5 0	Assurances diverses	7 500	7 500	5 000,—
2 3 5 1	Tenues de service et vêtements de travail	1 500	2 500	1 500,—
2 3 5 2	Frais divers de réunions internes	5 000	5 000	5 500,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

CHAPITRE 2 5 — RÉUNIONS STATUTAIRES

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
2 3 5	*(suite)*			
2 3 5 3	Travaux de manutention et déménagement de services	p.m.	p.m.	0,—
2 3 5 9	Autres dépenses de fonctionnement	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 3 5	14 000	15 000	12 000,—
2 3 9	***Prestations entre institutions***			
2 3 9 1	Travaux d'interprétariat	p.m.	p.m.	0,—
2 3 9 2	Travaux de traduction	65 000	65 000	200 000,—
2 3 9 3	Travaux d'édition	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 3 9	65 000	65 000	200 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 3	167 000	181 000	289 500,—
	CHAPITRE 2 4			
2 4 0	***Affranchissement de correspondance et frais de port***	20 000	21 000	60 000,—
2 4 1	***Téléphone, télégraphe, télex, télévision***	115 000	129 000	120 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 4	135 000	150 000	180 000,—
	CHAPITRE 2 5			
2 5 0	***Réunions statutaires***	150 000	290 000	150 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 5	150 000	290 000	150 000,—
	Total du titre 2	**940 000**	**1 245 000**	**945 910,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

2 0 0 ***Loyers***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par l'OEDT.

2 0 1 ***Assurances***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
14 500	15 000	8 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les primes de polices d'assurances afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par l'OEDT.

2 0 2 ***Eau, gaz, électricité et chauffage***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
38 000	38 000	34 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage.

2 0 3 ***Nettoyage et entretien***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
66 000	66 000	55 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage, entre autres, des locaux (nettoyages périodiques, achats des produits d'entretien, lavages, blanchissages, nettoyages à sec, etc.). Il comprend également les coûts d'entretien des équipements et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central, système de conditionnement d'air, etc.).

2 0 4 ***Aménagement des locaux***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 0 4 *(suite)*

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir l'achat de matériel et l'exécution de travaux d'aménagement et de réparation, tels que : modifications de cloisonnement dans les immeubles, économies d'énergie, sanitaire, serrurerie, rafraîchissement des locaux (moquette, peinture, etc.), menuiserie, maçonnerie, etc.

2 0 5 ***Sécurité et surveillance des immeubles***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
68 000	68 000	50 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses relatives à la sécurité des personnes, des immeubles et des biens, notamment les contrats de surveillance du bâtiment, l'achat, la location et l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires et autres agents pompiers volontaires et équipiers de première intervention, et les frais de contrôles légaux.

2 0 6 ***Acquisition de biens immobiliers***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais d'acquisition de biens immobiliers.

2 0 7 ***Construction d'immeubles***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais de construction d'immeubles.

2 0 8 ***Autres dépenses préliminaires à l'acquisition de biens immobiliers ou à la construction d'immeubles***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	6 082	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais d'études préparatoires à la construction de l'immeuble à ériger pour l'OEDT. Cette étude est destinée à prévoir les besoins de l'OEDT sur le plan tant des espaces que des exigences techniques (réseau, sécurité, etc.). Elle sera conduite par un architecte sous contrat.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 0 9 ***Autres dépenses afférentes aux immeubles***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	52 918	500,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les dépenses d'immeubles non spécialement prévues aux autres articles du chapitre 2 0, tels les frais de gérance autres que consommations (eau, gaz, électricité), entretiens et assurances, notamment pour les immeubles à multilocation, les frais liés à l'établissement d'état des lieux, les taxes communales et les frais accessoires.

CHAPITRE 2 1 — INFORMATIQUE

2 1 0 ***Exploitation au centre informatique***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
120 000	70 000	79 733,—

2 1 2 ***Prestations de personnel d'exploitation informatique***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

2 1 3 ***Travaux d'exploitation informatique confiés à des tiers***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

2 1 4 ***Travaux d'analyse et de programmation, préanalyses et projets spéciaux confiés à des tiers***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

2 2 0 ***Matériel et installations techniques***

2 2 0 0 Premier équipement en matériel et installations techniques

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
5 000	3 000	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le premier équipement en matériel pour le stockage de la documentation et des archives et la gestion du courrier.

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 0 *(suite)*

2 2 0 1 Renouvellement de matériel et installations techniques

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

L'achat de matériel et d'installations sur ce poste est conditionné par le déclassement, suivant les procédures établies, du matériel et des installations qu'il remplace.

2 2 0 2 Location de matériel et installations techniques

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais de location de télécopieurs, de machines à photocopier et d'installations techniques diverses.

2 2 0 3 Entretien, utilisation et réparation de matériel et installations techniques

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais d'entretien et de réparation des équipements.

2 2 0 4 Matériel bureautique

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
100 000	170 000	58 677,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'acquisition, la location et la maintenance de tous les équipements liés à la bureautique :

— machines à écrire,

— ordinateurs personnels, y compris logiciels bureautiques.

2 2 1 ***Mobilier***

2 2 1 0 Premier équipement en mobilier

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
10 000	68 450	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les premiers besoins en mobilier.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 1 *(suite)*

2 2 1 1 Renouvellement de mobilier

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné au remplacement du mobilier déclassé ou irréparable.

2 2 1 2 Location de mobilier

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à la location occasionnelle de mobilier.

2 2 1 3 Entretien, utilisation et réparation de mobilier

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1 500	1 550	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à l'entretien et aux réparations de mobilier.

2 2 3 ***Matériel de transport***

2 2 3 0 Premier équipement en matériel de transport

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à l'achat d'un véhicule hors TVA pour les besoins de l'OEDT.

2 2 3 1 Renouvellement de matériel de transport

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

2 2 3 2 Location de matériel de transport, entretien, exploitation et réparation

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
15 000	15 000	15 000,—

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 3 *(suite)*

2 2 3 2 *(suite)*

Commentaires

Ce crédit est destiné au renouvellement de matériel de transport, aux dépenses de location occasionnelles de ce type de matériel, aux remboursements des frais de taxi et à toutes les dépenses liées à l'utilisation de matériel de transport : assurances, carburant, pièces de rechange et factures de réparation.

2 2 5 Dépenses de documentation et de bibliothèque

2 2 5 0 Fonds de bibliothèque, achat de livres

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
10 000	10 000	7 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à l'achat de monographies spécialisées, d'annuaires, de répertoires, de dictionnaires, etc.

2 2 5 1 Équipements spéciaux de bibliothèque, de documentation et de reproduction

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
5 000	5 000	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à l'achat de matériels spéciaux de documentation et de reproduction pour le centre de documentation.

2 2 5 2 Abonnement aux journaux et périodiques

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
25 000	25 000	7 500,—

Commentaires

Il s'agit, toute proportion gardée, d'une estimation basée sur la consommation courante des institutions, tout en prenant en compte les besoins propres de l'OEDT.

2 2 5 3 Abonnement aux agences de presse

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
10 000	10 000	10 000,—

Commentaires

Il s'agit, toute proportion gardée, d'une estimation basée sur les besoins courants des institutions tout en prenant en compte les spécifications des besoins de l'OEDT.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 5 *(suite)*

2 2 5 4 Frais de reliure et de conservation des ouvrages de bibliothèque

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné aux frais de reliure et autres frais de conservation pour éviter la détérioration des ouvrages de la bibliothèque.

2 2 5 5 Abonnements aux services d'information rapide sur écran

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Il s'agit, toute proportion gardée, d'une estimation basée sur les besoins courants des institutions tout en prenant en compte les spécifications des besoins de l'OEDT.

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

2 3 0 ***Papeterie et fournitures de bureau***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
70 000	85 000	65 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de papier, d'enveloppes, de fournitures de bureau et de produits pour l'atelier de reproduction.

2 3 2 ***Charges financières***

2 3 2 0 Frais bancaires

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
18 000	16 000	12 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunication interbancaire.

2 3 2 9 Autres frais financiers

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 3 Frais de contentieux

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou autres experts en qualité de conseils.

2 3 4 Dommages et intérêts

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par l'OEDT au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.

2 3 5 Autres dépenses de fonctionnement

2 3 5 0 Assurances diverses

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
7 500	7 500	5 000,—

Commentaires

Ce crédit couvre notamment les assurances tous risques, vols, accidents, responsabilité civile, responsabilité pécuniaire des comptables et régisseurs d'avances, transports de valeurs, personnel des économats et restaurants.

2 3 5 1 Tenues de service et vêtements de travail

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1 500	2 500	1 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'achat des tenues de service pour les chauffeurs et les huissiers.

2 3 5 2 Frais divers de réunions internes

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
5 000	5 000	5 500,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 5 *(suite)*

2 3 5 2 *(suite)*

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses pour rafraîchissements et collations lors des réunions internes.

2 3 5 3 Travaux de manutention et déménagement de services

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais de déménagement de services et la manutention générale du matériel, du mobilier et des fournitures de bureau.

2 3 5 9 Autres dépenses de fonctionnement

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Sont imputées à ce poste les dépenses de fonctionnement non spécialement prévues aux autres postes de cet article, notamment les droits d'inscription aux conférences et de participation à des associations professionnelles et scientifiques.

2 3 9 ***Prestations entre institutions***

2 3 9 1 Travaux d'interprétariat

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir des prestations d'interprétariat qui lui seront facturées par les institutions, en particulier la Commission.

2 3 9 2 Travaux de traduction

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
65 000	65 000	200 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir des travaux de traduction, y compris de dactylographie, pour les besoins de l'OEDT.

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 9 *(suite)*

2 3 9 3 Travaux d'édition

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais des publications encourus par l'OEDT pour les travaux de préparation, de toilettage et de relecture d'épreuves d'imprimerie.

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

2 4 0 ***Affranchissement de correspondance et frais de port***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
20 000	21 000	60 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement et de port de la correspondance ordinaire, des rapports et des publications, les frais d'envoi des colis postaux et autres effectué par air, mer et terre ainsi que par le courrier interne de l'Observatoire.

2 4 1 ***Téléphone, télégraphe, télex, télévision***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
115 000	129 000	120 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications téléphoniques (communications de service uniquement, car les communications privées sont facturées), de télécopieur, de téléconférences, de transmission de données, ainsi que les achats d'annuaires.

CHAPITRE 2 5 — RÉUNIONS STATUTAIRES

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les frais de voyage, de séjour et de dépenses accessoires des experts et autres personnes, notamment les membres du conseil d'administration, du comité scientifique et du réseau Reitox, convoqués pour participer aux commissions et groupes d'études et de travail.

Ce chapitre couvre également les frais annexes à la tenue des réunions, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par l'infrastructure existante.

2 5 0 ***Réunions statutaires***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
150 000	290 000	150 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 3

DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

CHAPITRE 3 0 — FRAIS DE RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

CHAPITRE 3 1 — ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS

CHAPITRE 3 4 — PUBLICATIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 3 0			
3 0 1	***Réunions et convocations en général***	350 000	250 000	150 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 0	350 000	250 000	150 000,—
	CHAPITRE 3 1			
3 1 1	***Consultations, études et enquêtes de caractère limité***	770 000	772 000	1 478 482,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 1	770 000	772 000	1 478 482,—
	CHAPITRE 3 4			
3 4 0	***Journal officiel***	p.m.	p.m.	6 000,—
3 4 1	***Publications***			
3 4 1 0	Publications de caractère général	375 000	719 000	296 682,—
3 4 1 2	Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications	35 000	94 000	30 000,—
3 4 1 3	Traduction de publications	330 000	155 000	0,—
	Total de l'article 3 4 1	740 000	968 000	326 682,—
3 4 3	***Publications électroniques***			
3 4 3 0	Diffusion de bases de données	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 3 4 3	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 4	740 000	968 000	332 682,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 3 5 — SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX)

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 3 5			
3 5 1	***Support direct aux points focaux nationaux — Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le contexte du programme IDA***			
3 5 1 0	Support direct aux points focaux nationaux	1 340 000	1 210 000	749 990,—
3 5 1 1	Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le contexte du programme IDA	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 3 5 1	1 340 000	1 210 000	749 990,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 5	1 340 000	1 210 000	749 990,—
	Total du titre 3	**3 200 000**	**3 200 000**	**2 711 154,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 3

DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

CHAPITRE 3 0 — FRAIS DE RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

3 0 1 ***Réunions et convocations en général***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
350 000	250 000	150 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de convocation et de participation à des réunions non institutionnelles.

CHAPITRE 3 1 — ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS

3 1 1 ***Consultations, études et enquêtes de caractère limité***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
770 000	772 000	1 478 482,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'études spécialisées, confiées par contrat à des experts ou des consultants, dans la mesure où le personnel dont dispose l'OEDT ne lui permet pas de les effectuer directement.

CHAPITRE 3 4 — PUBLICATIONS

3 4 0 ***Journal officiel***

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	6 000,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais de publication dans le *Journal officiel des Communautés européennes*.

3 4 1 ***Publications***

3 4 1 0 Publications de caractère général

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
375 000	719 000	296 682,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir en particulier :

— les publications prévues par les traités ou les règlements du Conseil,

— les périodiques, les publications institutionnelles et de référence,

— les brochures et publications relatives à la diffusion des connaissances techniques et scientifiques.

CHAPITRE 3 4 — PUBLICATIONS *(suite)*

3 4 1 *(suite)*

3 4 1 2 Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
35 000	94 000	30 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'ensemble des dépenses relatives à la promotion de l'OEDT pour en faire connaître les activités auprès de la communauté scientifique et des pouvoirs publics concernés.

3 4 1 3 Traduction de publications

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
330 000	155 000	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à payer les frais de traduction des publications de l'OEDT.

3 4 3 Publications électroniques

3 4 3 0 Diffusion de bases de données

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

CHAPITRE 3 5 — SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX)

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les frais d'établissement du réseau Reitox, conformément à l'article 3 du règlement portant création de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies.

3 5 1 Support direct aux points focaux nationaux — Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le cadre du programme IDA

3 5 1 0 Support direct aux points focaux nationaux

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
1 340 000	1 210 000	749 990,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le support direct aux points focaux nationaux du réseau Reitox.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 3 5 — SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX) *(suite)*

3 5 1 *(suite)*

3 5 1 1 Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le contexte du programme IDA

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais d'établissement d'un réseau d'échange télématique dans le contexte du programme IDA.

TITRE 4

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 4 1 — PHARE

CHAPITRE 4 2 — SUBVENTION DE LA DG XII

CHAPITRE 4 3 — AUTRES SUBVENTIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 4 1	p.m.	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 4 1	p.m.	—	0,—
	CHAPITRE 4 2	255 600	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 4 2	255 600	—	0,—
	CHAPITRE 4 3	p.m.	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 4 3	p.m.	—	0,—
	Total du titre 4	**255 600**	**—**	**0,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 4

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 4 1 — PHARE

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	—	0,—

CHAPITRE 4 2 — SUBVENTION DE LA DG XII

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
255 600	—	0,—

CHAPITRE 4 3 — AUTRES SUBVENTIONS

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	—	0,—

TITRE 10

AUTRES DÉPENSES

CHAPITRE 10 1 — AUTRES DÉPENSES

Article Poste	Intitulé	Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
	CHAPITRE 10 1	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 10 1	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 10	**p.m.**	**p.m.**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 055 600**	**7 600 000**	**6 248 564,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 10

AUTRES DÉPENSES

CHAPITRE 10 1 — AUTRES DÉPENSES

Crédits 1999	Crédits 1998	Exécution 1997
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Réserve destinée à couvrir des dépenses imprévues survenant pendant l'exécution du budget.

Tableau des effectifs pour 1999

Catégories et grades	Postes proposés pour 1999 ([1])
	1997
A 2	1
A 3	—
A 4	4
A 5	3
A 6	7
A 7	11
A 8	—
Total	26
B 1	1
B 2	1
B 3	2
B 4	5
B 5	2
Total	11
C 1	1
C 2	1
C 3	3
C 4	2
C 5	1
Total	8
D 1	—
D 2	—
D 3	—
D 4	—
Total	—
Total général	**45**

([1]) Y compris 2 postes permanents de catégorie A et 2 postes permanents de catégorie B.